

LE TEMPS (2): DU PETIT LA FAYE AU CENTRE DRAMATIQUE FRIBOURGEOIS

*La culture ne s'hérite pas,
elle se conquiert.*
André Malraux

Des salles qui se ferment et que l'on détruit, des tentatives avortées, des projets endormis. Fribourg, zone sinistrée, au moment où le Théâtre des Osses décide de s'implanter. Mais des frémissements se font entendre, annonçant un bouillonnement culturel qui ne va pas tarder à faire des envieux. Ou presque. En ce début des années 1990, l'arrivée des Osses à Givisiez coïncide en effet avec une prise de conscience des autorités. La culture a besoin de soutien, ne peut vivre seule, par elle-même, pour elle-même. Tout ne va pas se résoudre d'un coup de loi magique, mais une culture fribourgeoise émerge. A pas de géant. Et les Osses vont souvent mener cette marche.

Pour comprendre ce mouvement, il faut remonter aux années 1970, au moment où il s'amorce. Le Livio a fermé, le nouveau théâtre des Grand-Places ne flanque toujours pas l'Eurotel: en janvier 1978, le Conseil général de Fribourg a refusé les crédits. Au terme de débats et de polémiques qui laissent des traces. Cet échec va se révéler utile pour secouer les consciences. En attendant, la culture va très bien, merci pour elle. Si ce n'est qu'elle se résume essentiellement aux chœurs mixtes et aux fanfares. Ou aux chorales et aux corps de musique, dira-t-on si on veut faire plus sérieux. En 1978, Pierre Biner en sourit: "L'un des grands projets 'culturels'

dont on parle aujourd’hui à Fribourg est un Festival de musique militaire!”¹

L’envol s’amorce à travers deux événements, tous deux en 1979, comme par hasard (mais existe-t-il vraiment?): d’un côté, la naissance du Théâtre des Osses, sous sa première forme, itinérante, avec son simple bus (son Tube Citroën, pour être précis) et sa volonté acharnée. De l’autre, une motion déposée au Grand Conseil par le député Noël Ruffieux: il demande au Conseil d’Etat “de mettre en place des instruments et des moyens en vue d’encourager la vie culturelle dans le canton”.² Coïncidence (mais en existe-t-il vraiment?), Noël Ruffieux avait été le professeur de littérature de Gisèle Sallin, au Collège Ste-Croix. Son intervention prend le relais des artistes: trois ans auparavant, deux futures personnalités marquantes des milieux culturels fribourgeois, Max Jendly et Pierre-Alain Rolle (alors membres du Théâtre du Stalden), publient un texte de 25 pages, intitulé *Vers une politique culturelle fribourgeoise?*³ Un document à placer dans le contexte de la polémique sur le théâtre des Grand-Places et la crainte de voir surgir de terre un vaisseau vide. Même si cette salle était prévue pour l’accueil, pas pour la création. Les cosignataires demandent en particulier la constitution d’une “commission culturelle cantonale dans laquelle une place importante serait réservée aux jeunes”. Une première motion dans ce sens avait déjà été formulée en 1971, par Ferdinand Masset. L’année suivante, une commission culturelle communale était mise en place à Fribourg, qui n’a toutefois pas cherché à développer d’aide à la création.

1. Pierre Biner, *op. cit.*, p. 94.

2. Gérald Berger, “Le Théâtre des Osses et les âges de la vie de la politique culturelle fribourgeoise”, in *Mimos*, *op. cit.*, p. 18.

3. Pierre Biner, *op. cit.*, p. 101.

A la suite de la motion Ruffieux, tout va s'enchaîner. Peut-être aussi parce que l'idée était dans l'air du côté de l'Instruction publique: le secrétaire général du département de l'époque, Nicolas Michel, estimait qu'il fallait "déterminer les domaines qui ont besoin d'une aide financière, puis décider quelle institution ou quelles institutions doivent servir de support à cette aide. Il s'agit de faire en sorte que dans deux cents ans, on puisse dire: à Fribourg, on a vraiment créé."⁴ Air du temps ou prise de conscience générale, peu importe. L'essentiel reste que l'atmosphère change dans ces années-là. Et il ne faudra même pas attendre deux cents ans pour que ces idées se concrétisent... "C'est aussi l'époque où l'on bascule d'un canton à dominante traditionnelle et rurale à un canton 'rurbain', souligne Gérald Berger, chef du Service des affaires culturelles. Et cette population urbaine a d'autres besoins culturels, à la fois comme consommateurs et comme producteurs."⁵

Nouvelle année charnière: 1981. Elle marque le 500^e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération. Entre toutes les festivités, deux événements illustrent notre propos: d'un côté le succès de la première exposition de Fri-Art, au centre diocésain, qui réunit 60 artistes contemporains. De l'autre, le (demi-)échec de *Terre de Fribourg*, spectacle traditionnel réunissant orchestre et d'innombrables chœurs, avec texte de Jean Winiger et musique de Pierre Kaelin. Même si la météo de cet été-là s'est montrée peu favorable à cette production en plein air, aux Neigles, elle ne saurait tout expliquer: il semblerait

4. *Ibid.*, p. 96.

5. Sauf indication contraire, les citations de Gérald Berger proviennent d'un entretien effectué le 16 février 2010.

que “tout à coup, il y a un appel de la population pour autre chose. Ce type de spectacle ne répond plus vraiment à un besoin”, estime Gérald Berger.

C'est également en 1981 que le Conseil d'Etat met en place un Département des affaires culturelles. Bien sûr, c'est plus de vingt ans après la création du ministère de la culture en France, mais, pour une fois, Fribourg prend de l'avance: il devient le premier canton à créer un tel département, chargé de mettre en œuvre l'ensemble de la politique culturelle cantonale. On a utilisé le terme de révolution pour moins que ça. Marius Cottier, alors conseiller d'Etat, en est le premier directeur. L'année suivante naît la commission cantonale des affaires culturelles. La présidence est confiée à Noël Ruffieux, qui appelle en son sein son ancienne élève. “Gisèle Sallin a fait œuvre de missionnaire, notamment dans la prise de conscience que la culture professionnelle a un prix, se souvient Gérald Berger. Avec son intelligence, son charme, sa force de persuasion, elle a eu un ascendant certain sur Marius Cottier, à qui la culture fribourgeoise doit beaucoup.” Puis, en 1983, est créé le poste d'adjoint à la culture, avec Gérald Berger pour responsable. Plus tard, il deviendra chef du Service de la culture, puis des affaires culturelles, fonction qu'il occupe toujours.

Comme par hasard (ici, c'est sûr qu'il n'existe pas), c'est aussi en ce début des années 1980 que naissent des lieux, des associations, des manifestations culturelles qui, depuis, sont entrés dans le paysage fribourgeois: Fri-Art, on l'a dit, en 1981, Fri-Son et le Belluard en 1983, le Festival international de films en 1986, après quelques éditions itinérantes, La Spirale, également en 1986... Les chœurs et les fanfares ne disparaissent pas pour autant, mais Fribourg découvre d'autres formes de culture: ces nouveau-nés vont exercer

“une influence déterminante sur l’orientation résolument contemporaine donnée à l’animation culturelle dans la capitale”⁶. Suivent des compagnies de danse contemporaine comme celle de Fabienne Berger et DA MOTUS! (d’Antonio Bühler et Brigitte Meuwly), qui jouent aussi un rôle important en “se plaçant d’emblée comme professionnels”, rappelle Gérard Berger.

En ces temps où tout reste à inventer, en matière de soutien des autorités, des options se prennent, qui se révéleront fondamentales. Formée de gens d’expérience et libre d’agir dans la mesure de ses modestes moyens (112 000 francs en 1983), la commission cantonale choisit de soutenir la création plutôt que l’animation culturelle, pour autant qu’elle s’inscrive dans une démarche professionnelle. Ça n’a l’air de rien, mais ce choix va se répercuter plus tard: alors que le Théâtre des Osses vient d’ouvrir son Petit La Faye à Givisiez, le Grand Conseil fribourgeois adopte une loi novatrice, inédite en Suisse, la Loi sur les affaires culturelles du 24 mai 1991 (entrée en vigueur en septembre 1992). Elle divise les responsabilités: au canton le soutien à la création professionnelle, aux communes le soin de veiller et contribuer “à la promotion des activités culturelles, principalement dans le domaine de l’animation, ainsi qu’à la protection du patrimoine culturel”. Cette fois-ci, le bateau est lancé. Fribourg n’a toujours pas de salles, mais ne manque pas d’idées. Même le très acide Bernard Bengloan reconnaît qu’avec cette loi “qu’enviera à sa naissance le canton de Genève”, “une dynamique est enclenchée”. Désormais, l’Etat met un million de francs à disposition de la culture: “C’est peu, mais c’est une révolution.”⁷

6. Gérard Berger, *op. cit.*, p. 19.

7. *Op. cit.*, p. 211.

Peu, un million? Certainement, quand il doit servir à soutenir toute la culture. Dans la foulée, on crée un prix d'encouragement littéraire, on prévoit une part pour les compositeurs, pour l'achat d'œuvres d'art. Et toutes les manifestations, les lieux qui viennent d'éclorre doivent bien être soutenus: "C'est la première fois que se manifeste une telle volonté rigoureuse, exigeante et surtout [...] soucieuse de professionnalisme. On ne veut en aucune manière soutenir des projets à caractère uniquement régionaliste."⁸

Et le Théâtre des Osses, là au milieu? Que voit-il venir? Des 50 000 francs accordés pour les premières productions à Fribourg (*Antigone* en 1988, *Les Enfants de la truie* en 1989), le soutien passe à 200 000 puis 300 000 francs. Bien, très bien. Il vit plusieurs années sur cette subvention et sur quelques autres aides, dont celles de la Loterie Romande et de la commune: "Le Théâtre des Osses constitue un phare culturel d'importance dans la francophonie, faisant honneur à Givisiez et contribuant largement à son rayonnement. A ce titre, il a toujours reçu le soutien des autorités communales", relève le syndic Michel Ramuz. Au-delà de ces aides officielles, le théâtre peut surtout compter sur la fidélité du public, qui assure plus de la moitié des rentrées financières. Mais il s'essouffle (le théâtre, pas le public). Bouts de ficelle et court terme: impossible de se développer dans ces conditions.

Il arrive que le courage ne suffise plus: le Théâtre des Osses envisage l'impensable. La fermeture, la fin d'une aventure qui ne fait que commencer. D'accord pour tout arrêter, la mort dans l'âme, à une condition: "Nous voulions terminer sur un éclat de rire."⁹ C'est Anne Jenny qui parle. Des éclats de rire,

8. *Idem.*

9. *La Liberté*, 19 mars 2004.

elle va en provoquer de si puissants qu'ils vont envelopper le théâtre, le soulever, l'emporter loin du naufrage. Le sauver. Le public plébiscite *Eurocompatible*, créé fin 1996, qu'Anne Jenny interprète seule en scène, dans un texte coécrit avec Gisèle Sallin. Sauver un théâtre par le rire, voilà qui a de la gueule, non ? Dans la foulée, *Eurocompatible* tourne en Suisse, en France, passe par Morges-sous-rire, reçoit le prix Meilleur spectacle d'humour au concours Nouvelles scènes 1997 ... Le public, encore lui, réclamera tant le retour de Trésor et Schatzeli qu'Anne Jenny et Gisèle Sallin créeront *Mondiocompatible* en 2004, puis *Ecocompatible* en 2010, présenté comme le dernier volet de la trilogie. Pas de suite en 2016 ?

Le rire n'a qu'un temps. Certes, les recettes d'*Eurocompatible* ont permis de verser les salaires. Mais les subventions stagnent. Et, pour compliquer le tout, le Théâtre des Osses est devenu squatteur. Bernard Vichet a abandonné son projet de La Faye. Les locaux redeviennent propriété de la banque qui, dans son infinie bonté, a laissé ce choix : que le théâtre achète l'ensemble du bâtiment pour 4 millions ou qu'il s'en aille. Simple, non ? Gisèle et Véronique demandent conseil, questionnent leurs amis du monde théâtral. De rencontres en discussions, une option s'impose : l'association doit devenir une fondation de droit privé reconnue d'utilité publique, structure habituelle des milieux artistiques. Elle voit le jour en novembre 1996. Marcel Delley en prend la présidence. Les cofondatrices, qui cèdent tous leurs avoirs acquis au fil des ans (costumes, décors, tout le matériel technique ...) sont engagées par cette nouvelle structure. Véronique Mermoud est nommée directrice artistique. La fondation entre en tractation avec la banque, obtient de n'acheter qu'une partie du bâtiment. Pour un million, elle en devient propriétaire. Un souci de moins. Une victoire de plus.

Du côté des subventions, quoi de neuf ? Rien. Pendant une dizaine d'années, le Théâtre des Osses continue à avancer cahin-caha avec ses 300 000 francs de l'Etat et quelques autres aides. De quoi survivre, pas de quoi se développer. Alors que, dans le même temps, sa qualité artistique se fait reconnaître bien au-delà du canton. Alors que le public se déplace à Givisiez, qu'il rit, apprécie, revient. Alors que les spectacles font le plein. Heureusement, puisque le théâtre vit à 60 % des recettes et des ventes de ses spectacles, les 40 % restants provenant de subventions. La proportion est généralement inverse dans le milieu.

Peu à peu, alors que pointe à l'horizon le tournant du siècle et ses envies de renouveau, ses craintes de bug et de fin du monde, une évidence : pour continuer, il faut plus de moyens. Le problème, c'est que tout le monde veut plus de moyens. La culture s'est développée, Fribourg n'est plus seulement reconnu pour l'excellence de sa musique et ses traditions. Mais les subventions n'ont pas suivi, nous sommes toujours à un million au total. "Nous avons les bases légales et les personnes, mais des moyens insuffisants, alors que cette scène professionnelle était en train d'exploser", raconte Gérald Berger. Résultat : chacun reste sur sa faim. "Nous, on disait depuis longtemps : nous sommes tous en train de crever, faites un choix, rappelle Gisèle Sallin. Dites que vous ne faites que de la danse ou de la peinture et nous laissons volontiers notre place. Mais il ne sert à rien de laisser tout le monde végéter."¹⁰

Une seconde fois, Gisèle et Véronique envisagent l'inimaginable en mettant en garde la fondation : impossible de continuer ainsi. Il faut choisir entre hypothéquer le bâtiment,

10. Entretien du 17 mars 2009 pour *La Gruyère* (passage non publié).

au risque de s'enfoncer dans les dettes, ou arrêter. Impensable, désastreux, dramatique. Mais inévitable. Désormais présidé par Pierre Aeby, le conseil de fondation se résout à voter, en novembre 2000, la fermeture du Théâtre des Osses, au 1^{er} juillet 2002, si, d'ici là, les subventions ne suivent pas. Triste été en perspective. Ce cri d'alarme, ce ras-le-bol, ne résonne pas dans le vide : deux députées, Solange Berset (qui a succédé à Noël Ruffieux à la tête de la commission cantonale des affaires culturelles) et Isabelle Chassot déposent une motion, qui demande de doubler les montants pour l'encouragement à la culture. En réponse, le Conseil d'Etat rappelle le rôle essentiel de la culture et souligne qu'il faut des moyens supplémentaires. C'était donc si simple que ça ? Les Osses et les autres acteurs du milieu culturel peuvent à nouveau y croire. Au printemps 2001, ils font part de leur soulagement, de leur satisfaction d'avoir été entendus.

Sauf que, reconnaît Pierre Aeby, "il y a loin de la coupe aux lèvres".¹¹ Autrement dit : tant que les budgets ne sont pas votés ... Il se trouve que le Grand Conseil doit se prononcer sur un budget 2002 présenté comme le plus dur depuis dix ans. Autant dire que ce n'est pas le moment d'augmenter les subventions à la culture. Déjà que c'est difficile de la financer quand tout va bien ... Alors qu'un premier examen du budget, au printemps, laissait entrevoir une issue favorable, cette augmentation pour la culture passe à la trappe à l'automne 2001. Comme un baroud d'honneur, les députés Anita Cotting et Damien Piller déposent une motion pour que les Osses deviennent un théâtre professionnel reconnu d'utilité publique, au même titre que le Conservatoire ou la Bibliothèque cantonale. Soutien des socialistes, mais refus au

11. *La Gruyère*, 15 septembre 2001.

final par 56 voix contre 28. Avec l'argument qu'une telle reconnaissance nuirait à l'indépendance artistique. C'est donc pour votre bien, vous comprenez... Et qu'elle donnerait des idées à d'autres. "Avec le recul, je pense que ce refus était une bonne décision", reconnaît aujourd'hui Gisèle Sallin. A l'époque, c'était un espoir étouffé, un retour à la case sans-le-sou. Dans une drôle de période, juste après les attentats du 11 septembre, la fusillade de Zoug, l'explosion de l'usine AZF en France... Noir automne, ambiance d'apocalypse. Pour Véronique Mermoud, s'ajoutent des problèmes de santé, qui la poussent à abandonner la direction du théâtre, où Gisèle Sallin lui succède. De quoi se laisser décourager.

De quoi réagir, donc. Se secouer. Dire haut et fort que ce n'est plus possible. A l'initiative du Théâtre des Osses, l'ensemble des milieux culturels fribourgeois se mobilise. Au moment où le budget 2002 passe devant le Grand Conseil, ils donnent conférence de presse, accompagnés de Solange Berset et Isabelle Chassot. Paroles dures, à la hauteur de la déception: "On s'est fait danser sur le ventre", "camouflet pour la culture". Solange Berset elle-même reconnaît "l'impression d'avoir été bernée".¹² L'exigence reste la même: augmenter de 1,5 à 3 millions de francs les subventions cantonales pour le développement de la culture. Au cours de la même conférence de presse, Gérald Berger reconnaît les bienfaits de la loi de 1991, l'efficacité de l'aide accordée jusqu'ici aux Osses, ou, du côté de la danse, à DA MOTUS! et à la Compagnie Fabienne Berger. "La loi porte ses fruits, mais les moyens ne suivent pas. Je considère la situation comme très préoccupante." Rappelons que nous sommes en automne 2001 et que le Théâtre des Osses a voté sa fermeture à la fin de la saison. Et

12. *La Gruyère*, 4 octobre 2001.

Pierre Aeby de souligner que ce n'est pas d'animation, mais de création dont il est question: "Nous aurons deux lieux magnifiques à Fribourg, c'est bien. Mais nous serons condamnés à être des consommateurs de la culture qui se fait à Genève, à Lausanne ou à l'étranger."

Dans cette apparente impasse, le salut viendra une nouvelle fois du public. Avec une puissance inattendue, il va démontrer son attachement au foisonnement, à la diversité de la vie culturelle. En cet automne 2001, une pétition est lancée, qui rencontre un écho que même ses initiateurs n'espéraient pas. "Le public a réagi de partout, que ce soit dans la musique classique, le rock... Tout le monde a dit qu'il fallait augmenter le pot commun", se souvient Gisèle Sallin. Et Véronique Mermoud d'enchaîner: "On envoyait ces pétitions au Grand Conseil, nommément. Il y a des gens qui écrivaient d'Asie, d'Amérique du Nord... Les députés devenaient fous! Ils disaient: 'Arrêtez, j'en reçois 50 par jour!'"¹³ Sans compter l'avalanche de lettres de lecteurs parues dans la presse. Comme si les femmes et les hommes politiques avaient sous-estimé l'attachement de la population à la culture, à la création... A ces besoins essentiels, premiers, à cette nourriture aussi nécessaire (et aussi ancienne) que le pain et le vin. Et donc "un service public, tout comme le gaz, l'eau, l'électricité", selon Jean Vilar. Vieux refrain, sourdes oreilles.

Alors que la pétition continue de circuler, Isabelle Chassot est élue au Conseil d'Etat, en novembre 2001. Elle va succéder à Augustin Macheret à la Direction de la culture, de l'instruction publique et des sports. Et la conseillère d'Etat Isabelle Chassot va accorder ce que souhaitait la députée Isabelle Chassot: dou-

13. Entretien du 17 mars 2009 pour *La Gruyère* (passage non publié).

bler le montant dévolu à la culture. Avec, dans un premier temps, le soutien de la Loterie Romande, dont la commission cantonale était alors présidée par Félicien Morel. “A peine Isabelle Chassot était-elle nommée que nous avons obtenu en trois mois ce que nous demandions depuis dix ans.”¹⁴ Dans “ce que nous demandions”, il faut aussi comprendre la reconnaissance des Osses comme Centre dramatique fribourgeois. Un rêve de quinze ans, puisque tel était le projet déposé en 1986.

Au printemps 2002, lors de la présentation de la saison 2002-2003, Pierre Aeby peut ainsi se réjouir: “Le canton de Fribourg a pris un virage historique en matière culturelle.” Désormais, le Théâtre des Osses peut fonctionner “comme une vraie PME qui assure plus d’une vingtaine d’emplois”.¹⁵ Et créer entièrement ses spectacles à Givisiez, de la conception à la réalisation, mise en scène, costumes, décors, lumières... Cette idée de Centre dramatique a pris naissance sur l’exemple de la France qui, après guerre, a lancé ainsi un début de décentralisation. Avec des compagnies fonctionnant à l’année, qui mènent des projets à long terme et sont ancrées dans leur région, multiplient les échanges avec le public. “La donne et la dynamique ont changé, estime Gisèle Sallin. Nous pouvons faire des projets sur la durée.”¹⁶

Dans cet élan nouveau, le Théâtre des Osses élargit ses relations. *Thérèse Raquin*, de Zola, tournera quatre mois en Suisse et en Europe, Gisèle Sallin mettra en scène la même pièce en roumain, à Craiova, le Parisien Philippe Adrien montera, à

14. Véronique Mermoud, *idem*.

15. *La Gruyère*, 18 juin 2002.

16. *La Liberté*, 12 juin 2003.

Givisiez avec les comédiens du cru, *Extermination du peuple, ou mon foie n'a pas de sens*, de Werner Schwab... Au point que les Osses deviendront, fin 2005, les premiers Suisses à entrer dans la Convention théâtrale européenne. Un réseau, fondé en 1988, qui comprend une quarantaine de théâtres producteurs de 24 pays, tous dirigés par des artistes. La candidature des Osses a été acceptée à l'unanimité et Gisèle Sallin, pionnière une fois de plus, était alors la première femme membre de cette CTE. Elle fait aujourd'hui partie du bureau et en est la trésorière. Après les Osses, la Comédie de Genève deviendra le deuxième théâtre suisse à intégrer ce réseau, qui comprend des institutions aussi importantes que le Deutsches Theater de Berlin.

Fin de la tempête, temps de l'apaisement. Et des récompenses. Peu après le Prix de la fête du comédien attribué à Véronique Mermoud, les fondatrices du Théâtre des Osses reçoivent en 2003 l'Anneau Hans-Reinhart, la plus haute distinction du théâtre en Suisse. La reconnaissance d'une démarche, d'une volonté d'amener le théâtre là où il n'existait pas. A la manière de Jean Vilar, d'Ariane Mnouchkine, de Charles Joris. "Rares sont ceux qui réussissent à s'implanter là où il n'y a rien", rappelle volontiers Véronique Mermoud.¹⁷ Au moment de recevoir cet anneau, elle commente : "Avec Gisèle, nous avons fait le choix de nous lancer il y a vingt-cinq ans. C'était difficile, compliqué, mais nous avons tenu et ce prix prestigieux est la confirmation de la justesse de ce choix. Il nous prouve aussi que notre travail a été vu et reconnu."¹⁸ "Nous n'avons pas fait le choix de carrières individuelles, mais celui d'un projet collectif, relevait pour sa part Gisèle Sallin. Et le public y a adhéré dès le début."¹⁹

17. *Le Courrier*, 19 juin 2004.

18. *La Gruyère*, 4 janvier 2003.

19. *La Liberté*, 4 janvier 2003.

Après la reconnaissance du métier, celle de l'Etat: cette même année 2003, la Direction de l'instruction publique, de la culture et des sports (DICS) signe pour la première fois cinq partenariats culturels de trois ans avec des groupes de créateurs professionnels, pour une enveloppe globale annuelle de 1,4 million de francs. Un système que connaissent déjà Vaud et Genève. Fribourg devient le troisième canton romand à l'adopter. Il est loin le temps du "cancre au fond de la classe", du canton "attardé et défavorisé"... Outre les Osses, la Compagnie Fabienne Berger, DA MOTUS!, Le Guignol à roulettes et le chœur Orlando bénéficient de ces partenariats pour les trois premières années, alors que d'autres reçoivent des aides à la création renouvelables.

Le Centre dramatique fribourgeois touche à lui seul environ un million de francs, soit un peu moins de la moitié de son budget annuel. En deux ans, sa subvention de l'Etat a ainsi triplé. Un signe de reconnaissance qui dépasse les "encouragements moraux" reçus par d'autres une vingtaine d'années plus tôt... "Dès le début, le choix de soutenir les Osses n'a jamais été contesté, rappelle Gérard Berger. Nous pouvions soit planter un chêne, soit planter des noisetiers. Nous avons choisi le chêne. Et quand on voit que c'est devenu une institution solide, que nombre de jeunes comédiens professionnels sont passés par les Osses, c'est la preuve que c'était le bon choix."

Le Théâtre des Osses verra ce partenariat de trois ans renouvelé en 2006 puis en 2009. Prochaine échéance: 2011. Entre-temps, le Conseil d'Etat a préféré le terme d'"aides pluriannuelles à la création" à celui de "partenariats", mais le principe n'a pas changé, qui permet de travailler sur un plus long terme. Actuellement, neuf acteurs culturels (dont Fri-Art, Nuithonie, le Belluard, l'Opéra de Fribourg...) en bénéficient,

pour un total de près de 2 millions de francs par an. Ce partenariat s'inscrit dans la ligne de la loi sur la culture de 1991, qui précise que l'Etat doit encourager la création. Mais pas question de s'endormir : les bénéficiaires sont suivis de près, les exigences sont strictes. Ils doivent proposer de nouvelles créations (deux par an pour les Osses), montrer leur travail aux écoles, le présenter en Suisse et "dans la mesure du possible" à l'étranger. Les partenariats sont "réévalués par un consultant extérieur, qui jugera notamment la capacité innovatrice, la cohérence du projet, sa résonance et sa pertinence". La DICS prend aussi en considération "l'importance de l'activité développée pour la vie culturelle cantonale, le renforcement de l'identité culturelle fribourgeoise et le degré de rayonnement et de continuité de la démarche artistique".²⁰ Le renouvellement de ces aides n'est donc pas automatique.

Du côté des communes aussi, les choses ont bougé. En 1994, est née une commission culturelle intercommunale, suivie, en 1999, d'une "Convention intercommunale relative à la réalisation d'infrastructures culturelles dans l'agglomération fribourgeoise". Signée entre Fribourg, Villars-sur-Glâne, Givisiez, Granges-Paccot et Corminboeuf, elle deviendra Coriolis en 2002 (ses activités seront reprises par l'Agglo, début 2010) et permettra la réalisation de Nuithonie et de la salle Equilibre. Les Osses bénéficient aussi de son aide : un peu plus de 20 000 francs dans les années 1990, puis 50 000 francs, qui deviennent 90 000 francs à partir de 2002.²¹ En 2004, ils signent un contrat de collaboration (une "convention d'octroi des subventions pluriannuelles") avec Coriolis pour 2004 à 2006

20. *La Liberté*, 5 avril 2003.

21. Stéphanie Torche, *Le concept Coriolis, évaluation d'une politique culturelle régionale*, juin 2009. Disponible sur www.coriolis-fr.com.

(90 000 francs par année), renouvelé pour 2007 à 2009. Pour la période 2010-2012, ce montant est passé à 110 000 francs. Quant à la Loterie Romande, qui a accordé des dons chaque année, elle a accepté un soutien régulier de 425 000 francs annuels, pour trois ans, dès 2010.

A force d'obstination, le Théâtre des Osses est parvenu à dépasser le temps de la survie au jour le jour. Ou, du moins, d'année en année. Et ce n'est pas uniquement pour les aspects administratifs, financiers, que la situation a évolué. Un partenariat de trois ans change tout sur le plan artistique. L'équipe des Osses peut, désormais, songer à un projet qui ne se montera que deux ans plus tard. Le laisser mûrir, l'affiner, prendre le temps de la réflexion, de la gestation, intérioriser les œuvres, les ressentir, les préparer, avec, notamment, le scénographe Jean-Claude De Bemels. Sans oublier que ce travail à plus long terme permet d'engager des acteurs aussi demandés que Roger Jendly, inoubliable Harpagon en 2005 et qui est de retour à l'automne 2010 pour la reprise des *Femmes savantes*: inimaginable quand, année après année, on ignore quel sera le montant de la prochaine subvention... "Nous avons été tellement soumis à l'urgence que c'est important maintenant de toucher à la maturité, explique Gisèle Sallin. Avoir l'impression, quand on arrive à la première, de donner tout ce qu'on pouvait, avec trente ans de métier."²²

Une remarque pour conclure : si le Théâtre des Osses s'est battu pour sa survie, puis pour son développement, avec le soutien d'un public de plus en plus fidèle, il n'a pas été le seul à recueillir les fruits de son combat. Il a entraîné dans son sillage bien d'autres artistes. Sans sa détermination, le

22. *La Gruyère*, 31 mars 2009.

développement culturel du canton n'aurait sans doute pas été aussi net. Comme le souligne Gérard Berger : “ Dans toutes les étapes de cette profonde mue qu'a connue la vie culturelle fribourgeoise ces vingt-cinq dernières années (qu'elles soient artistiques, politiques ou législatives), on y décèle, peu ou prou, l'empreinte de Gisèle Sallin et Véronique Mermoud. Il n'est donc pas exagéré d'affirmer que le développement de la politique culturelle cantonale a été, jusqu'à aujourd'hui, intimement lié à celui du Théâtre des Osse ainsi qu'à son rayonnement.”²³ Et de citer André Malraux : “ Rien ne se fait sans les personnes, rien ne dure sans les institutions.”

23. In *Mimos*, *op. cit.*, p. 21.